

NUMÉRO 6 ———
CAP-NEWS



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE CAP-SENEGAL

DU 31 JUILLET 2025

SOMMAIRE

- I- ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE CAP-SENEGAL DU 31 JUILLET 2025**
- II- RESUME DE LA PREMIERE REUNION DU NOUVEAU BUREAU DE CAP-SENEGAL**
- III- FEUILLE DE ROUTE 2025-2026 DE CAP-SENEGAL**
- IV- COSAMA : UN TRANSPORT MARITIME "SUR ET REGULIER" POUR LE
DESENCLAVEMENT DE LA CASAMANCE**
- V- SALON INTERNATIONAL DU TRANSPORT MARITIME, DE LA LOGISTIQUE
ET DE LA PECHE (DAKAR 2027)**
- VI- ACTUALITE MARITIME INTERNATIONALE**

CAPNEWS

COMMUNAUTE DES ACTEURS PORTUAIRES DU SENEGAL 

CAPNEWS

COMMUNAUTE DES ACTEURS PORTUAIRES DU SENEGAL 

CAPNEWS

COMMUNAUTE DES ACTEURS PORTUAIRES DU SENEGAL 

I- ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE CAP-SENEGAL DU 31 JUILLET 2025

Le jeudi 31 juillet 2025, à 10 heures 15 minutes, s'est tenue au Casino du port, l'Assemblée Générale Ordinaire de CAP-SENEGAL, à l'effet d'examiner l'ordre du jour suivant :

- ▶ Lecture et adoption des rapports d'activités, financiers de l'association ;
- ▶ Renouvellement des instances ;
- ▶ Divers.

Le Président sortant, Dr Baba TALL après les salutations d'usage, a rappelé l'ordre du jour, qui a été validé par tous les membres.

Il s'en est suivi des prières formulées par le Dr Alioune Abi Taleb NGUER.

Ensuite, le Président TALL a fait l'historique de CAP Sénégal, les missions et objectifs assignés à l'association, formulé des recommandations et enfin remercié tous les membres pour l'accompagnement et le soutien ayant permis de relancer la machine et permettre ainsi à CAP.SENEGAL d'être à ce jour un outil incontournable du dispositif portuaire et maritime.

Pour clôturer, il a déclaré ouverte la seconde Assemblée Générale Ordinaire de CAP Sénégal



- LECTURE ET ADOPTION DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS ET FINANCIERS DE L'ASSOCIATION

Le Secrétaire Général, Mamadou Corsène SARR a procédé à la lecture du rapport d'activité durant la période 2022-2024

Durant la période précitée, plusieurs activités ont été menées allant de la mise en place des comités techniques de l'association, en passant par les visites de courtoisie aux différents autorités et acteurs portuaires, la participation aux Salon du Transport et de la Logistique de Paris, l'organisation de séminaires et la mise en place du Guichet Unique Portuaire de l'Enlèvement, l'édition de la **newsletter « CAP-NEWS »**, l'organisation de tournois de football inter acteurs et l'élaboration d'un recueil des termes usuels des secteurs maritime, portuaire et de la pêche au Sénégal entre autres.

Après avoir salué la nouvelle dynamique insufflée à l'association par l'équipe sortante et les excellentes réalisations obtenues, l'assemblée a validé et adopté à l'unanimité le rapport d'activités **2022-2024**.

Il s'en est suivi la présentation par le **Secrétaire Général, du rapport financier 2022- 2024**. Sur ce point, il a été constaté qu'il était urgent de trouver les ressources financières nécessaires pour atteindre les ambitions de l'association, car les subventions et cotisations des membres ne permettaient plus à l'association de couvrir ses prévisions budgétaires annuelles.

En effet, pour des montants de cotisation annuelle de **600 000 frs** par membre et les subventions espérées au niveau de certaines structures telles que le **PAD, le COSEC et l'ANAM**, l'association se doit à travers son comité Finances, de trouver d'autres ressources financières pour pouvoir atteindre ses véritables ambitions.

Pour le moment, chaque membre doit être sensibilisé pour le respect des versements des cotisations et les institutions et autorités portuaires à continuer à verser les subventions de manière régulière.

Après avoir salué les efforts consentis dans le recouvrement des cotisations, la recherche de ressources financières additionnelles, l'assemblée a validé et adopté le rapport financier **2022-2024**.



II- RESUME DE LA PREMIERE REUNION DU NOUVEAU BUREAU DE CAP-SENEGAL

- RENOUELEMENT DES INSTANCES

Le Président sortant, Dr Baba Tall, a demandé au Vice-président Massar Sarr, doyen d'âge dans la salle, de bien vouloir superviser les travaux relatifs au renouvellement des instances.

Il a été rappelé le processus de renouvellement des instances conformément au règlement intérieur de l'association, notamment la composition du Comité Directeur constitué de 13 membres, dont le Président et les trois vice-présidents.

L'assemblée se doit d'abord d'élire le président et les trois vice-présidents avant l'installation des membres du comité directeur.

Concernant le poste de président, seule la candidature du **Dr Baba TALL**, président sortant a été enregistrée. En conséquence, l'Assemblée a renouvelé sa confiance au **Président Baba TALL**.

Les vice-présidents élus par l'assemblée sont les suivants :

- Assane DIOUF, SATS ;
- Khadi GUEYE, TVS ;
- Bineta SY, SACS.



Après avoir opté pour un Comité Directeur et un Bureau consensuels, l'assemblée générale a validé et adopté le CD et le bureau suivant:

Pour le Comité Directeur :

- 1) Président : Baba TALL
- 2) Vice-président : Assane DIOUF
- 3) Vice-présidente : Khadi GUEYE
- 4) Vice-présidente : Bineta SY
- 5) Mamadou Corsène SARR
- 6) Moustapha SALL
- 7) Diadji WADE
- 8) Représentant PAD
- 9) Représentant COSEC
- 10) Représentant ANAM
- 11) Représentant Terminal Pétrolier de Dakar
- 12) Représentant CCIAD
- 13) Représentant EMASE

Le nouveau bureau issu de cette assemblée est le suivant:

- Président : Baba TALL, COSAMA;
- Vice-président, Assane DIOUF, Dakar Terminal;
- Vice-président, Khady GUEYE, TVS;
- Vice-président, Bineta SY, SACS;
- Secrétaire Général, Mamadou Corsène SARR, PAD;
- Trésorier Général, Moustapha SALL, USETTA;
- Trésorier Adjoint, Diadji WADE, CEALTCS.



**WADE, CEATLCS,
- Secrétaire Général, Mamadou Corsène SARR.**

- DIVERS

Après le renouvellement des instances, des points divers ont été enregistrés notamment :

- **Monsieur Moussa THIAM, Secrétaire Général du Groupement des Produits Pétroliers**, relatifs à la réhabilitation du quai 910, à la problématique du port de Bargny- Sendou au vu des investissements colossaux réalisés par les pétroliers au port de Dakar, à l'appel d'offre pour le **terminal pétrolier de Ndakhonga** et enfin à l'augmentation des redevances domaniales portuaires ;

- **Monsieur Libasse HANN, Secrétaire Général du SAMCOS** relatifs aux formalités d'arraisonnement et tracasseries douanières.

Mme Aminata SEYDI, représentant le **Port Autonome de Dakar** a apporté des réponses aux différentes interpellations qui, pratiquement toutes, concernaient le **PAD**.

Le Secrétaire Général, **Monsieur Mamadou Corsène SARR** a tenu à porté à l'attention de l'assemblée les projets en cours tels que le recueil des termes usuels des secteurs maritime, portuaire et de la pêche au Sénégal qui est en cours d'édition et dont l'apport des membres est vraiment souhaité, ainsi que l'organisation du **Salon International de la Pêche, du Transport et de la Logistique à Dakar en 2026** et dont l'équipe projet événementiel est déjà constituée.

(Mamadou Corsène SARR)

REUNION DU BUREAU DE CAP-SENEGAL (RESUME DU PV)

Le mardi **02 septembre 2025 à 15 heures 28 minutes**, s'est tenue à la salle de conférence de **CAP Sénégal sise à l'immeuble Fahd au 11ème**, la première réunion du nouveau bureau de l'association, à l'effet d'étudier les points inscrits à l'ordre du jour suivants :Ordre du jour :

- 1) Informations
- 2) Mise en place des comités techniques
- 3) Perspectives
- 4) Divers

1- Informations.

Sur demande du Président, le Secrétaire Général a partagé les informations suivantes, notamment :

- L'Édition du Recueil des Termes Usuels des secteurs maritime, portuaire et de la pêche au Sénégal. La distribution aux acteurs et sponsors est en cours ;
- La tenue de la seconde réunion du cadre de concertation PAD/DOUANES/CAP SENEGAL, tenue à la Direction Générale des DOUANES ;
- La régularisation par le PAD du chèque de vingt-cinq millions de 2024 revenu impayé pour signatures non conformes ;
- La tenue de la première réunion de l'équipe projet événementiel du Salon International de la Logistique, du Transport et de la Pêche (Dakar 2026) ;
- La préparation de la lettre de pouvoirs pour les changements de signature du Nouveau Bureau (Président et Trésorier) auprès de la SGS.

Le Président a remercié le Secrétaire Général puis a souligné que le Recueil était un document attendu et qui a pris un peu de retard. L'essentiel du stock a été remis aux acteurs.

Par ailleurs, l'idée d'une mise en vente en ligne et auprès des étudiants dans les grandes écoles de commerce de la place a été émise.

Des félicitations ont ensuite été adressées à toute l'équipe qui a travaillé sur la conception et la réalisation du document.

Concernant la réunion du cadre de concertation entre Douane, PAD et les Acteurs, le président a annoncé qu'elle aura lieu le 10 septembre prochain et que des sujets ont été retenus pour être présentés par les acteurs notamment Cap Sénégal, DP World et les Armateurs.

2- Mise en place des Comités Techniques

Le Secrétaire Général a rappelé les différents comités existants :

- Le comité scientifique, technique et commercial ;
- Le comité de médiation et de conciliation ;
- Le comité QHSE ;
- Le comité guichet unique et systèmes d'information ;
- Le comité finances.

L'objectif des comités est d'assister le bureau dans ses différentes missions mais également dans ses prises de décisions sur des questions importantes qui touchent la vie de la Communauté.

Ainsi, il a été retenu par le bureau de reconduire les coordonnateurs suivants :

- Docteur Alioune Abi Taleb NGUER, Coordonnateur du comité scientifique ;
- Massar SARR, Coordonnateur du comité médiation et conciliation ;
- Ibrahima FALL, Coordonnateur du comité QHSE ;
- Abdoulaye THIAM, Coordonnateur du comité guichet unique et systèmes d'information ;

- Mansour NDIAYE, Coordonnateur du comité finances ;
- Création et proposition d'un nouveau comité : Mbaye MBENGUE, Coordonnateur du comité questions portuaires.

Les comités seront renforcés par d'autres acteurs et des objectifs et échéances seront fixés à chaque équipe.

3-Perspectives

Le Secrétaire Général a présenté la feuille de route 2024.

Concernant le point « Elaboration d'un manuel des procédures des métiers portuaires », le bureau a jugé que le projet était fastidieux et très onéreux et est normalement de la prérogative du PAD.

A cet effet, celui-ci doit le financer entièrement. Il a été proposé de travailler sur la procédure d'un métier portuaire de bout en bout, de le présenter afin que l'Autorité Portuaire puisse financer le travail à partir d'une convention entre les deux structures.

Il a également été retenu le recrutement d'un Community manager permanent ou à temps partiel pour une plus grande visibilité des activités de CAP Sénégal.

Pour les autres points, il a été retenu :

- Proposition d'intégrer le forum sur le pétrole, le gaz dans les activités du Salon DAKAR 2026 ;
- Projet d'érection du Musée du Port, d'un Seamen's Club et d'une cité des acteurs portuaires, à inscrire à long terme ;
- Organisation d'une journée de l'Hinterland qui sera un plaidoyer pour une plus grande prise en charge des préoccupations des acteurs du corridor ;
- Réfléchir sur la possibilité de réformer les textes de l'association afin de disposer de fonds pour une autonomie financière ;
- Travailler sur des projets de coopération ou de partenariat avec les Communautés Portuaires des autres pays ;
- Préparer des visites de courtoisie du nouveau bureau aux différentes institutions de place : PAD, **COSEC, ANAM, Union Européenne, UEMOA etc** ;
- Etudier la possibilité de disposer d'espaces dans les ports de Ndayane, Bargny-Sendou pour l'érection des bureaux de CAP Sénégal ;
- Proposition de travail sur un budget /programme.

III- FEUILLE DE ROUTE 2025 DE CAP-SENEGAL

Mission : Fédérer, sur une base associative, l'ensemble des usagers et acteurs de la place portuaire Sénégal :

Objectifs :

- 1/ Accroître la compétitivité de la Place portuaire de Dakar et des autres ports du Sénégal.**
- 2/ Conférer tout particulièrement au Port de Dakar, une renommée de grand Port industriel, commercial et de transit de la sous-région, par l'amélioration constante de ses performances.**

items	Activités	Responsable	Budget	Etat d'exécution
	Elaboration d'un budget/programme	Pdt-SG- Bureau		
	Elaboration du manuel de procédures des métiers portuaires du Sénégal (moyen et long terme)			
	Recrutement d'un Community manager		100 000 Frs/mois	
Forum, séminaire et atelier	Forum sur "Pétrole, Gaz et Pêche : impacts et enjeux"	Dakar 2026 Comité scientifique	A déterminer	
	Organisation d'une journée de l'hinterland	Bureau	A déterminer	
Finances	Travailler sur la réforme des statuts de l'association pour permettre de trouver des financements et une autonomie financière.	Comité Finances		
	Recouvrement des créances dues (Cotisations, recueil des termes usuels, etc.)			
Visites Excursions Missions	Visite de courtoisie du nouveau bureau aux différentes institutions de la place : PAD, COSEC, ANAM, UE, UEMOA, Ambassades etc...	Bureau - Comité questions portuaires - SG		
	Visite de travail Ports de Kaolack, Ndayane, Ziguinchor, Sendou-Bargny, les ICD et ports secs.			
	Mise en place de projets de coopération ou de partenariat avec les autres communautés portuaires de la sous-région et d'autres pays.			
Communication Information veille	Booster la visibilité de nos événements dans les réseaux sociaux ; Organisation, avec le PAD, de missions commerciales conjointes pour une meilleure promotion de la destination Sénégal.	Comité Système d'information communautaire, Guichet unique portuaire et Communication / -SG		
Loisirs	- Tournoi de football CAP SENEGAL	SG		

Loisirs	- Tournoi de football CAP SENEGAL - Randonnée pédestre	SG		
Nouveaux projets	Etudier la possibilité de disposer d'espaces au niveau des ports de Ndayane et Bargny-Sendou pour l'érection du bureau de CAP Sénégal	Comité questions portuaires		
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Projet conjoint avec la cellule du PAD sur la grande muraille verte portuaire en zone Nord et l'aménagement du cadre de vie et des espaces communs (désensablement, pavés, espaces verts...); - La mise en place d'un comité conjoint avec le PAD sur la gestion des marchandises dangereuses (sécurité, sureté dans la manutention, renforcement des capacités des acteurs....); - Projet de signature du pacte HSE entre toutes les parties prenantes pour une meilleure synergie d'actions dans les affaires HSE du milieu portuaire et maritime ; - Toutes les autres préoccupations d'ordre environnemental ayant un impact sur le monde maritime et portuaire. 	Comité QHSE		

IV- COSAMA : UN TRANSPORT MARITIME "SUR ET REGULIER" POUR LE DESENCLAVEMENT DE LA CASAMANCE

Le directeur général du consortium sénégalais d'activités maritimes (COSAMA), Dr Baba Tall, a insisté, sur l'importance d'un transport maritime sûr, régulier et compétitif contribuant au désenclavement de la Casamance, à la fluidité des échanges et au développement des chaînes de valeur économiques.

"La maîtrise de la chaîne logistique est indispensable pour assurer la compétitivité et accompagner le développement économique et social de la région", a dit, vendredi, **le nouveau directeur général du COSOMA** lors d'une visite de prise de contact avec ses services à **Ziguinchor**

Au cours de son déplacement, il a eu des échanges avec les acteurs économiques locaux, notamment ceux des filières de l'anacarde et de la mangue, dans une logique d'intégration des besoins de transport des produits agricoles régionaux.

La Casamance, de par sa position stratégique, est entourée de la **Gambie**, de la **Guinée-Bissau** ainsi que des régions de **Kolda** et **Sédhiou**.

A ce propos, il a relevé l'opportunité d'exploiter ce potentiel dans une approche de désenclavement, d'intégration régionale et de développement du cabotage sous-régional. Cette mission s'inscrit dans le cadre de la relance des activités maritimes sur **l'axe Dakar-Ziguinchor** et de la redynamisation du cabotage national et sous-régional, a-t-il expliqué à des journalistes, en marge d'un point de presse.

Nommé récemment à la tête du **COSAMA** par le président de la République, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de transformation "**Sénégal 2050**", **Dr Baba Tall** assure s'inscrire dans une "dynamique de continuité et d'innovation".

Sa nomination s'aligne, selon lui, sur les orientations du Plan national de développement **2025-2029**, la lettre de politique sectorielle du ministère des Pêches et de l'Économie maritime, ainsi que les instructions du **Conseil d'administration du COSOMA**.

"Cette première visite m'a permis de rencontrer les équipes locales, les autorités administratives, les opérateurs économiques ainsi que les acteurs portuaires, afin de recueillir les attentes et besoins exprimés", a déclaré le directeur général de **COSAMA**.

Il a salué l'accompagnement des autorités locales, notamment le gouverneur de la région de Ziguinchor, **Mor Talla Tine**, le maire de la commune de Ziguinchor, **Djibril Sonko**, le président de la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture ainsi que les services techniques du port.

(Communiqué de presse / COSAMA)

(SENEGAL-ECONOMIE-NAVIGATION Ziguinchor, 4 oct (APS))

V- SALON INTERNATIONAL DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE LA PECHE (DAKAR 2027)

1- Présentation du projet

Dans le cadre de la préparation du Salon, des termes de référence ont été élaborés et validés par le bureau. C'est sur cette base que le travail a été fait avec un cabinet partenaire pour confectionner une plaquette de présentation.

Les objectifs visés sont les suivants :

- Vendre la destination **Sénégal** comme un marché mature dans les secteurs de la **pêche**, du **transport multi modal et de la logistique** avec des infrastructures de qualité ;
- Faire de **Dakar, la capitale africaine de rencontre des pêcheurs**, acteurs du transport maritime et de la logistique ;
- Repositionner les ports et les places portuaires du Sénégal **sur l'échiquier sous régional** avec la construction de **deux nouveaux ports** de dernière génération et le développement des ports intérieurs ;
- Rendre au **port de Dakar sa compétitivité régionale en devenant un hub portuaire stratégique avec l'exploitation au Sénégal du pétrole et du gaz** ;
- Résoudre **la problématique des hubs portuaires et Logistiques en Afrique de l'ouest** en relevant les défis de la convergence, la spécialisation et la performance ;
- Créer un environnement d'échanges sur les ports, le transport multimodal et la pêche.

Les résultats attendus sont :

- Entre **13.000 & 15.000** visiteurs nationaux et internationaux ;
- **4.486m² dont 4.000m²** de surface d'exposition ;
- Entre **180 et 225** exposants dont **30%** d'exposants internationaux ;
- Des ateliers et conférences pour trouver des solutions concrètes à la convergence, la spécialisation et la performance des ports ouest africains ;
- Des interventions d'experts ;
- Des prix décernés pour différentes catégories d'innovation technologique, de produits, services ou équipements ;
- Découverte des étudiants avec les métiers du transport et de la logistique ;
- Job dating entre les étudiants, les écoles et les recruteurs ;
- Espace de rencontres entre acteurs internationaux et locaux pour de futurs partenariats afin d'accompagner le repositionnement des places portuaires du Sénégal ;
- Prospection pour les exposants et visiteurs de nouveau business ;
- Un cadre d'échange international sur les ports, le transport, la logistique et la mobilité ;
- La restauration du leadership du Sénégal.

2- Présentation de l'équipe projet et les missions assignées

La mise en place de l'équipe projet événementiel s'est faite sur la base de l'intégration d'office des initiateurs du projet notamment **CAP Sénégal, PAD, Dakar Terminal, DP World et Terminaux Vraquiers du Sénégal**, ensuite des institutions qui ont accepté d'accompagner le projet telles que **le Ministère des Pêches et des Infrastructures Portuaires et Maritimes, le Conseil Sénégalais des Chargeurs et l'Agence Nationale des Affaires Maritimes**.

Sur demande de **CAP Sénégal** certaines structures ont envoyés leurs représentants officiels au niveau de l'équipe projet et c'est le lieu de les remercier et de les féliciter de participer à ce gigantesque chantier, qui reste à notre portée.

L'équipe projet est ainsi constituée :

DESIGNATIONS	PERSONNES	MISSIONS
<ul style="list-style-type: none"> • Directeur du projet • Directeur Adjoint du projet • Directeur Adjoint • Consultant/Prestataires 	<ul style="list-style-type: none"> • Baba TALL • Mamadou Corsène SARR • Représentant du Ministère • SARABA EXPO 	Planification et organisation
<ul style="list-style-type: none"> • Coordinatrice des équipes • Adjoint • Adjoint 	<ul style="list-style-type: none"> • Ramatoulaye NDIAYE CT PAD • Abdoulaye SALL • ANAM 	Gérer et coordonner les différentes équipes impliquées dans l'organisation du salon.
<ul style="list-style-type: none"> • Gestionnaire Budget • Adjoint • Adjoint 	<ul style="list-style-type: none"> • Serigne Mbacké FAYE • Assane SARR PAD • ANAM 	Elaborer le budget du Salon et veiller au respect des montants et rubriques validés
<ul style="list-style-type: none"> • Gestionnaire de la Logistique • Adjoint • Adjoint 	<ul style="list-style-type: none"> • Assane DIOUF • Fulgence DEGUENOVO / Maïmouna MBENGUE • Khadi GUEYE 	Etude et validation des propositions du prestataire en ce qui concerne la réservation du lieu de l'événement, l'aménagement de l'espace, la mise en place des stands, de la gestion des inscriptions.

<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnatrice de la communication et de la promotion • Adjoint • Adjoint 	<ul style="list-style-type: none"> • Bineta DIOP PAD • Abdoul Hamid SY • Ibrahima GNINGUE 	<p>Mettre en place une stratégie de communication pour promouvoir le salon auprès du public cible, gérer les médias et assurer la diffusion d'informations pertinentes.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Chargé de la gestion des Imprévus • Adjoint • Adjoint • Adjoint 	<ul style="list-style-type: none"> • Primature/Ministère • Aminata SEYDI • Abdoulaye THIAM • ANAM 	<p>Anticiper les problèmes potentiels, être réactif et savoir gérer les imprévus qui pourraient survenir.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Chargé de l'évaluation et Suivi • Adjoint • Adjoint 	<ul style="list-style-type: none"> • Pape Ibrahima SOW/ Ndiogou SY • Momar Ngary BA • Aminata SEYDI 	<p>Analyser les résultats du salon, mesurer la satisfaction des participants et établir un bilan pour les futures éditions.</p>

Autres missions de l'équipe projet :

- Finaliser le contrat avec le cabinet partenaire ;
- Retenir une date. La date retenue est le premier trimestre 2027 plus précisément en début février ;
- Mettre en place le budget définitif ;
- Élaborer un plan de communication nationale et internationale et lancer le go live ;
- Proposer un plan de financement du projet.

Lors des discussions, il a été retenu les points suivants :

- D'associer les acteurs de la Pêche tels que le GAIPES et d'autres acteurs au niveau du Port de pêche, pour le volet pêche ;
- De tenir compte des **JOJ de 2026** qui se tiendront du **31 octobre au 13 novembre 2026** ;
- D'inviter le cabinet partenaire à venir se présenter à l'équipe projet ;
- Délimiter clairement les périmètres d'intervention de l'équipe projet et ceux du cabinet pour éviter des chevauchements ;
- D'établir un cahier des charges ;

- De trouver un nom et un logo ou masquette au Salon ;
- De travailler sur les différents thèmes et concept à développer, les partenaires cibles et éventuellement les packages de sponsoring.

3- Examen et validation des prochaines étapes

Pour les prochaines étapes, il a été retenu de :

- Partager tous les documents aux membres de l'équipe projet pour améliorer ce qui a été fait notamment les termes de références, la constitution de l'équipe projet et la plaquette de communication ;
- Organiser une **conférence call** avec le cabinet partenaire dans **15 jours**, plus précisément le jeudi 04 septembre 2025. Ce n'est qu'à la suite de cela que l'équipe projet pourra avoir toutes les informations pour procéder à **la négociation du contrat**.

Les périodicités de réunion sont fixées à tous les **15 jours** et de préférence en **vidéo conférence** pour l'équipe projet. Pour les comités techniques, c'est laisser à l'appréciation des coordonnateurs.

VI- ACTUALITE MARITIME INTERNATIONALE

L'actualité reste dominée, en 2025, par les enjeux de décarbonation, avec l'OMI qui doit entériner un accord de tarification carbone, les tensions en mer Rouge qui impactent le commerce, le déclin des prix du fret conteneurisé en début d'année et le renforcement de la domination chinoise dans la construction navale, selon les informations du journal Le Marin et d'autres sources.

6.1- Décarbonation et climat

- Accord de tarification carbone : L'OMI doit finaliser un projet d'accord de décarbonation des flottes et de tarification carbone en octobre 2025, mais les États-Unis s'y opposent.
- Emissions de CO2 : En 2022, le transport maritime a émis environ 1,2 milliard de tonnes de CO2, et l'OMI a mis en place des directives pour réduire ces émissions.

6.2- Crise en mer Rouge

- Conflit avec les Houthis : Les attaques des rebelles Houthis contre les navires dans la mer Rouge ont perturbé les routes commerciales, provoquant des retards, des réacheminements et une hausse des coûts.
- Impact sur les entreprises : Certaines compagnies ont suspendu leurs opérations, et des pressions inflationnistes sont craintes en raison des perturbations.

6.3- Déséquilibres et Fret

- Conteneurs vides : L'augmentation des conteneurs vides transportés, due aux flux déséquilibrés et à la crise de la mer Rouge, est une préoccupation majeure.
- Baisse des prix du fret : Au premier trimestre 2025, les prix du fret ont diminué, notamment dans le transport maritime.

6.4- Construction navale

- Domination chinoise : La Chine a renforcé sa domination dans la construction navale en 2024, avec des commandes estimées à 204 milliards de dollars.
- Boom des méthaniers : Le leader mondial des cuves spécifiques pour navires, GTT, a bénéficié du boom de construction des méthaniers.



Directeur de publication: Dr Baba TALL

Rédacteur en Chef: Dr Alioune Abi Taleb NGUER

Rédacteur en Chef adjoint: Mamadou Corsène SARR

Conception et réalisation: Alboury DIOP